

Liste des joueurs- Coupe Paul Bardin – Saison 2022

Extrait du Règlement de la coupe de la Vienne « Paul Bardin » et du challenge des clubs

Article 1.3 – Composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 6 à 10 joueurs, y compris le délégué licencié FFPJP appartenant à la même association (sauf pour l'équipe du comité) avec OBLIGATOIREMENT une féminine ou un cadet.

Tous les joueurs participants à la compétition doivent figurer sur la feuille d'inscription à remettre avec les résultats du premier match. L'équipe devra être composée de joueurs figurant dans cette liste. En aucun cas, il ne sera accepté d'autres joueurs venant étayer l'équipe, et ce durant toute la compétition.

Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification de l'équipe complète.

Nom de l'équipe :NAINTRE 1.....

Capitaine :BABIN LAURENT.....

Joueur		Numéro de licence	Catégorie
1	BABIN LAURENT	08600094	
2	GLAIS SANDRINE	03705745	
3	BOYER CHRISTOPHER	08607831	
4	PRIOUX JEROME	08602414	
5	POIRIER MARCEL	07905777	
6	MERIGARD CHRISTIAN	08601417	
7	RAMBOASAKALAVA JEAN	08610314	
8	ETH SARITH	07905777	
9	BERTOT FABRICE	01702473	
10	VACHON DOMINIQUE	08602412	